

RHÔNE-AIN-LOIRE Éducation nationale

Collèges et lycées : le blues des chefs d'établissement

À cette rentrée, rien ne va plus ! C'est l'impression donnée par les propos des représentants du SNPDEN-UNSA, syndicat majoritaire parmi ceux qui dirigent les collèges et les lycées. État des lieux des doléances. La charge de travail est trop lourde.

■ Trop de travail

« La pression s'accroît sur les cadres de manière accélérée » résume Gérard Heinz, secrétaire académique du syndicat qui déplore le manque de réponses face à des alertes réitérées. « Le mot suicide est déjà apparu dans des conversations avec quelques collègues. Nous avons prévenu les autorités rectorales mais rien ne bouge ». Selon les représentants du SNPDEN, la charge de travail est devenue « ingérable ». Notamment en cause, des injonctions contradictoires, avec des délais de



Gérard Heinz, secrétaire académique du SNPDEN-UNSA, déplore le manque de réponses face aux alertes. Photo archives Progrès / Joël PHILIPPON

plus en plus courts, des réformes menées tambour battant...

■ Un discours ministériel éloigné de la réalité

Les chefs d'établissement relèvent notamment « d'incessantes désignations de référé-

rents ». « Le ministre peut dire que les établissements s'emparent de la question de l'égalité, du harcèlement à partir du moment où il y a un référent. On coche des cases », commente Isabelle Rhetly, secrétaire académique adjointe du syndicat. « Toutes les réformes reposent sur nos épaules [...] mais sans moyens supplémentaires et avec une démographie galopante, on ne peut pas tenir » souligne Gérard Heinz. Et de comparer « l'école de la confiance » que le ministre martèle à « un slogan publicitaire ».

■ Des élèves sans place

Mauvaise note également pour la gestion de la démographie. Même si le redoublement est de droit dans l'établissement d'origine, il n'est pas toujours effectif. « On reçoit des demandes légitimes, mais nous n'avons pas forcé-

ment de place », indique Eric Bellot, secrétaire académique adjoint du syndicat. Idem pour l'entrée en seconde : il resterait encore environ 200 élèves de moins de 16 ans sans affectation. « On sait depuis des années qu'il n'y a pas suffisamment de places dans les filières professionnelles, on le dit depuis des années, mais rien n'est fait » souligne Isabelle Rhetly.

■ Une réforme du lycée précipitée

De l'avis des proviseurs, la réforme est intéressante mais elle n'a pas été bien préparée. L'organisation du baccalauréat devient plus compliquée, avec trois fois des épreuves à organiser dans l'année. Selon les représentants du SNPDEN, « on avance au coup par coup » ce qui place les chefs d'établissement en position difficile pour répon-

dre aux questions des enseignants et des parents.

■ Des outils inadaptés

Dans notre région, le nouveau mode de distribution des manuels scolaires leur a compliqué la tâche. Dans certains lycées, comme à Jean-Paul-Sartre (Bron) il a fallu réceptionner plus de 11 000 livres. À Chazelles-sur-Lyon, les manuels ont été stockés dans un gymnase. L'informatique fait aussi l'objet des doléances : ainsi, les proviseurs ont recours à un prestataire privé pour concocter les emplois du temps faute d'un logiciel « maison » opérant. Ils doivent entrer manuellement des codes et scanner cinq documents pour l'admission de certains élèves de première. « Nous avons des outils et des interfaces inadaptés » résume Gérard Heinz.

M.F



LE PROGRES

vous offre vos places*

au Cirque Médrano !

Samedi 12 octobre 2019
à 20h00

à LYON Quai Perrache
(près du Pont Pasteur)

Pour jouer et participer au tirage au sort, découpez et renvoyez ce bulletin avec une enveloppe non timbrée à vos nos noms et adresses à :

LE PROGRES, Jeu MEDRANO,
4 Rue Montrochet 69284 LYON Cedex 02

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téi :

Email :

12^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE LYON

CONFLUENCE - QUAI PERRACHE

DU SAM. 12 OCT. AU DIM. 1ER DEC

PROMOTIONS EXCLUSIVES SUR www.clubducirque.fr

* Invitations pour 4 personnes à gagner - Tirage au sort parmi les bulletins reçus ou journal. Médiano

Jeu gratuit sans obligation d'achat, réservé aux personnes majeures. *Sauf avis contraire des participants. Le Progrès traitera aux conditions par informatique pour évaluer les propositions commerciales, les bénéficiaires d'un droit d'accès et de rectification prévu par la loi n°78-17 du 6/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Une seule participation par personne sera prise en compte. Participation sur papier libre ou photocopie autorisée. Les gagnants seront prévenus par courrier.